

Toulouse, le 7 mai 2024

Jean-Luc Moudenc

Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Monsieur Claude MAYA
Président
Association Reynerie Miroir

contact@reynerie-miroir.net

Références à rappeler : JLM/CG/24 012 270-m

Monsieur le Président,

Le 10 avril dernier, vous me saisissiez, ainsi que mon collègue Gaëtan COGNARD, Conseiller Délégué en charge de la Politique de la Ville, sur la baisse de la subvention versée à votre association.

Sensible à votre requête, j'ai demandé à ce dernier de vous recevoir, avec votre Vice-président, Monsieur Enrique FRAGA, et je sais que cette rencontre a eu lieu le 30 avril, en présence de mon Directeur Adjoint de Cabinet.

A la suite de cet échange, je tenais à vous rappeler que la Mairie de Toulouse a fait preuve d'un soutien régulier auprès de vous depuis la création de votre journal, voilà maintenant plus de dix ans. A ce titre, le montant de la subvention qui vous a été allouée a été revalorisé pour s'adapter à l'augmentation du prix de l'impression.

Au-delà du seul aspect financier, le versement d'une subvention, qui plus est de manière récurrente, implique que se construise un lien de confiance entre le financeur et le bénéficiaire. Cette confiance suppose une franchise et une loyauté réciproques.

Or, force est de reconnaître que, s'agissant de votre publication, le compte n'y est pas, tant son contenu aborde de manière systématiquement critique, et sans équilibre de points de vue, le dossier de la politique de renouvellement urbain menée dans le quartier.

Ainsi, depuis dix numéros, les articles consacrés au sujet n'ont relayé que des points de vue opposés aux démolitions réalisées (neuf témoignages contre et un pour), alors qu'une large partie de la population soutient ces dernières et la transformation positive de son environnement urbain.

Sans prétendre faire du travail de journaliste professionnel, vous n'êtes pas sans savoir que le fait de traiter un sujet aussi complexe et sensible vous oblige à respecter, dans un souci d'information transparente et complète vis-à-vis de vos lecteurs, le principe du contradictoire.

Or, au fil des numéros de votre journal, pas une seule fois la parole n'a été donnée aux représentants de Toulouse Métropole, de la Mairie de Toulouse ou d'un bailleur social impliqué, qui puissent répondre aux préoccupations légitimes de votre rédaction et de vos lecteurs.

De surcroît, certains de vos articles laissent transparaître des jugements particulièrement agressifs, qui outrepassent manifestement le ton de la simple critique.

Je retiendrai, parmi d'autres, deux exemples assez éclairants.

Dans le numéro 40 de votre bulletin, vous publiez un témoignage évoquant, sans doute pour désigner les acteurs du renouvellement urbain, « une espèce à part qui hume, qui flaire le business, la magouille légale, le profit à grande échelle, qui sait tirer parti des situations les plus instables, précaires [...] ». ».

Dans l'article du numéro 41 consacré aux résultats de l'enquête publique, nous pourrions également relever que :

- la part des avis positifs dans le total des contributions communiquées au commissaire-enquêteur est volontairement revue à la baisse par une sélection discutable ;
- les arguments que vous énoncez en faveur de la démolition sont tous assortis de commentaires contradictoires, sort qui n'est pas réservé aux arguments contraires ;
- l'avis formulé par Toulouse Métropole est qualifié de « posture », la Collectivité étant accusée de « dévaloriser le contributeur quand l'argument ne va pas dans son sens » et d' « utiliser des formules ridicules ».

Il est évident que, dans ces deux cas de figure, l'un sous couvert d'un témoignage complaisamment publié, l'autre de votre propre chef, vous ne maîtrisez pas la nuance des propos exprimés, au risque de délivrer une opinion caricaturale et clivante. Nous sommes manifestement loin de l'objet initial du soutien apporté par la Mairie et du rôle informatif qu'elle est en droit d'attendre d'une publication financée par les deniers du contribuable.

Nous pourrions également ajouter, sur un autre support, un post sur votre page Facebook, retransmettant le discours de Madame Marie TOUSSAINT, leader politique d'Europe Ecologie Les Verts, le 27 août 2023, et retiré depuis.

Ces éléments vous ayant déjà été précisés lors de votre rendez-vous de programmation avec la Direction du Territoire Sud de Toulouse Métropole, le 1^{er} décembre 2023, vous avez, en conservant une attitude inchangée, clairement ignoré ce premier avertissement.

Je ne peux dès lors que confirmer cette orientation, telle que rappelée par Gaëtan COGNARD à l'issue de votre rendez-vous du 30 avril dernier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC